

Les Suisses auront deux options pour sauver l'argent liquide

Votation du 8 mars La population est appelée aux urnes pour éviter que les paiements électroniques ne fassent disparaître billets et pièces de monnaie. Outre l'initiative, un contre-projet vise lui aussi à pérenniser le cash.

Florent Quiquerez

Quand il est question d'argent, nous sommes tous un peu schizophrènes. Cette affirmation n'est pas lancée au hasard, mais se base sur le comportement des Suisses face à l'argent. Dans notre pays, 95% de la population tient aux espèces sonnantes et trébuchantes. Mais dans le même temps, l'utilisation de l'argent liquide est en chute libre, lui qui est remplacé par les paiements électroniques. C'est avec cette double affirmation en tête qu'il faut aborder les votations du 8 mars.

Ce jour-là, les Suisses devront se prononcer sur l'initiative «L'argent liquide, c'est la liberté». Lancé par le Mouvement suisse pour la liberté, qui s'est fait connaître pour son opposition aux mesures anti-Covid, le texte a été déposé en février 2023 avec 137'000 signatures. Un exploit, sachant que les initiateurs n'avaient le soutien d'aucun parti. Son but: s'assurer que l'argent liquide ne disparaîtra pas.

Le texte propose de compléter la Constitution en ajoutant deux éléments à son article 99. D'une part, «la Confédération veille à ce que pièces de monnaie et billets de banque soient toujours disponibles en quantité suffisante». D'autre part, «le remplacement du franc suisse par une autre monnaie est soumis au vote du peuple et des cantons».

Mais le 8 mars, les Suisses ne devront pas simplement dire s'ils acceptent ou non l'initiative, ils se prononceront aussi sur un contre-projet direct élaboré par le Conseil fédéral – et adoubé par le parlement – qui vise lui aussi à assurer l'avenir de l'argent liquide en Suisse. Selon ce projet, il serait précisé dans la Constitution que «la monnaie suisse est le franc» et que «la Banque nationale suisse garantit l'approvisionnement en numéraire». Selon le Conseil fédéral, cela permettrait de répondre aux exigences de l'initiative, mais en s'appuyant sur «des règles juridiques précises et éprouvées».

Deux projets distincts

Vous ne voyez pas de différences entre les deux formulations? Les initiateurs, eux, les considèrent majeures. Selon Richard Koller, chef de file du Mouvement suisse pour la liberté, le contre-projet a deux défauts. D'une part, ce n'est pas à la BNS d'assurer l'avenir de l'argent liquide, mais à la Confédération. L'autre



Selon les partisans de l'initiative «L'argent liquide, c'est la liberté», le contre-projet élaboré par le Conseil fédéral ne garantit pas assez la préservation des espèces. Le projet soumis au vote emploie le terme «numéraire» qui pourrait être associé à «une monnaie numérique d'État». Andrée-Noëlle Pot

point litigieux est l'utilisation du terme «numéraire». «Des juristes pourraient dire qu'une monnaie numérique d'État, sans forme physique, pourrait quand même être considérée comme de l'argent liquide», soulignent les initiateurs. Ce qui serait profondément contraire à leur projet.

Face à la décision de ses partisans de maintenir l'initiative, les Suisses se retrouveront donc avec une multitude d'options le 8 mars. Ils pourront accepter – ou refuser – les deux textes. En accepter un et rejeter l'autre. Et cerise sur le gâteau, ils auront aussi droit à une question subsidiaire: si les deux textes sont acceptés par le peuple et les cantons, auquel donnerez-vous votre préférence?

«Cette procédure de vote (ndlr: avec *question subsidiaire*) a été utilisée pour la dernière fois lors de la votation populaire du 28 novembre 2010», précise la Chancellerie fédérale. Il s'agissait alors de voter sur l'initiative sur le renvoi et sur son contre-projet direct. Pour éviter toute erreur, le Conseil fédéral fournira

aux ayants droit «toutes les informations nécessaires sur cette procédure».

Majorité de paiement par cartes et par Twint

Cette préférence entre l'initiative et son contre-projet pourrait bien être le seul élément de suspense lié au scrutin, puisque tant le parlement que le Conseil fédéral sont acquis à l'idée de sauvegarder l'argent liquide. Ce qui peut paraître surprenant lorsqu'on regarde les habitudes de la population.

Depuis 2017, la Banque nationale suisse (BNS) publie régulièrement une vaste enquête représentative sur l'utilisation des moyens de paiement par les particuliers. Les derniers résultats ont été publiés en mars et se basent sur l'année 2024. Et on y voit des tendances lourdes s'affirmer.

Premier enseignement: l'utilisation des espèces est en chute libre lorsqu'il s'agit de payer dans un restaurant, un kiosque ou un magasin. Alors que plus de 70% des personnes interrogées uti-

lisaien des pièces ou des billets en 2017 pour payer sur place, ce pourcentage est tombé à 30% en 2024. Les cartes de débit (35%) et de crédit (14%) sont désormais les moyens de paiement les plus utilisés. Mais ce qui plombe le numéraire, ce sont surtout les applications de paiement comme Twint. Inexistantes en 2017, elles séduisent désormais 18% des Suisses.

Ce n'est pas tout. Si l'utilisation des espèces reste assez courante chez les 55 ans et plus – elle concerne encore un paiement sur deux – elle chute à 20% chez les 15-34 ans. Sans surprise, la tendance est inversée pour Twint et consorts. Selon cette étude, les applications de paiement devraient encore gagner en popularité. La majorité des personnes interrogées envisagent d'y recourir plus souvent à l'avenir.

Paradoxe suisse du liquide

Les tendances observées dans ce sondage se traduisent aussi dans des chiffres très concrets. Selon les chiffres de La Poste, en 2024, les paiements en espèce au gui-

chet ne représentaient plus que 0,7% du volume total des ordres de paiement exécutés auprès du géant jaune. Pour 98,8% des transactions, la population privilégie désormais les méthodes électroniques.

En conséquence, il y a de moins en moins de distributeurs d'argent. En octobre 2025, derniers chiffres publiés par la BNS, il y avait encore 5964 bancomats en Suisse, contre 7299 en avril 2019. Dans le même temps, le nombre de cartes de crédit (8'692'265) ou de débit (14'956'500) n'a jamais été aussi élevé.

C'est là toute la schizophrénie évoquée en début d'article. Bien qu'elles les utilisent de moins en moins, une grande majorité des personnes interrogées (68%) souhaitent continuer à pouvoir utiliser les espèces. Plus surprenant encore: 27% des gens déclarent ne plus avoir besoin d'espèces, mais souhaitent tout de même le maintien du numéraire. C'est ce total de 95% qui devrait accepter sans trop de surprise de sauver l'argent liquide. Reste à voir l'option qu'ils préféreront.